AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-383 relatif aux modalités de publication des avis publics

AVIS PUBLIC est donnée de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 12 août 2025, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 2025-383 relatif aux modalités de publication des avis publics.

L'objet de ce règlement vise à établir les modalités de publication des avis public de la Municipalité de Vallée-Jonction afin de favoriser l'accessibilité de ceux-ci.

Ce règlement est déposé au bureau de la Municipalité de Vallée-Jonction située au 259, rue Jean-Marie-Rousseau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Vallée-Jonction, ce **19 août 2025**.

(signé)

_____

Isabelle Perron
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Isabelle Perron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Vallée-Jonction certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19 août 2025.

(signé)

_____

Isabelle Perron
Directrice générale et greffière-trésorière